

Fermeture du restaurant...

Après 2 ans d'activité et malgré les efforts fournis par les membres du comité et du personnel engagé, nous avons dû procéder à la fermeture du restaurant associatif Le Transit en août 2018.

Le chiffre d'affaire ne suffisait malheureusement pas à couvrir les charges, il aurait fallu davantage de clientèle sur le temps de midi pour autofinancer la structure.

Mais l'insertion continue...

Cet arrêt n'a pas entraîné la dissolution de l'association. Nous continuons d'œuvrer à l'insertion professionnelle de personnes en recherche de travail. Il s'agit d'un suivi en job-coaching directement auprès d'entreprises sur le 1^{er} marché économique. Nous avons maintenant l'avantage de pouvoir suivre des candidats dans tous types d'activités et de ne pas rester cantonné au domaine de la restauration.

Deux projets sont en voie de développement pour cette nouvelle année :

1. L'accompagnement intensif à la recherche d'emploi
2. L'accompagnement des 50 ans et plus

Quelques statistiques pour 2018

3 personnes en évaluation de la capacité de travail
5 personnes en stage pratique cuisine ou service
3 personnes en stage pratique en entreprise
1 personne en stage pratique certifiant
1 personne en AITS en entreprise
1 personne en mesure AI en cuisine

Un hommage...

Investis - toit

Nous souhaitons rendre un petit hommage à **M. François Sarrasin**, décédé en ce début d'année 2019 et qui avait la fonction de vice-président de la fondation. Nous le remercions chaleureusement pour son investissement, sa disponibilité et la mise à disposition de ses connaissances et compétences au service d'Investis-Toit. Cette fonction a été reprise par sa fille, **Laura Sarrasin**.

Le conseil de fondation est actuellement toujours au stade de l'étude de plusieurs projets avant d'entreprendre des réalisations.

LA NEWSLETTER 2018

Trois institutions jumelées :



Aide au logement - sous forme de garant

Association
LE TRANSIT

Oeuvre à l'insertion professionnelle

Investis - toit

Construction ou rénovation de
logements à loyers modérés



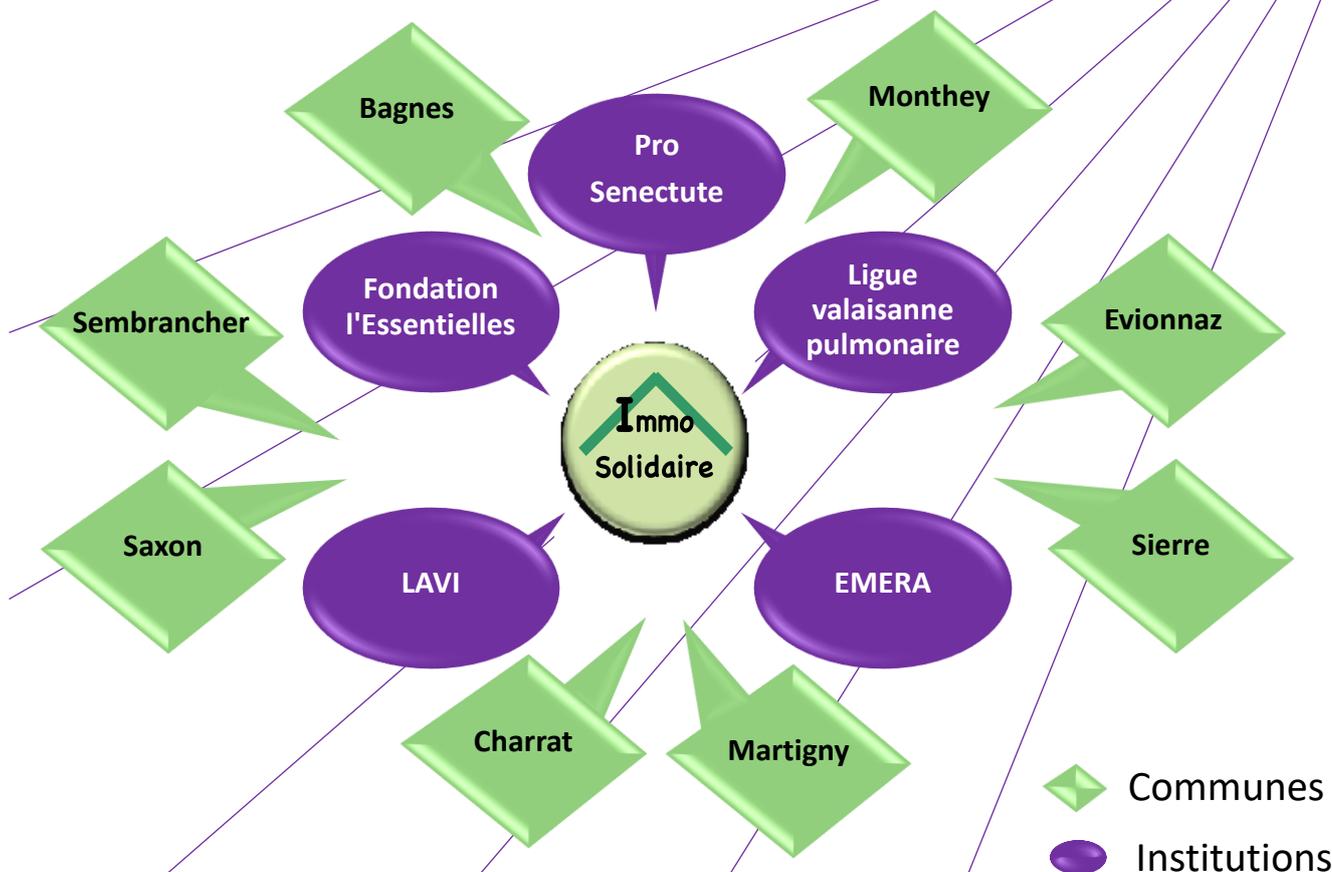
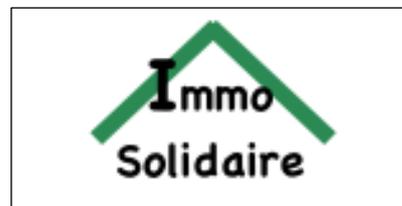
Un don, un prêt, un legs d'habitation, devenir membre, le mécénat de compétences... **Votre aide nous est précieuse !**

IBAN CH57 8058 1000 0075 4267 2

www.immo-solidaire.org

« Si tu as de nombreuses richesses, donne ton bien. Si tu possèdes peu, donne ton cœur »

Les communes et services partenaires :



Des abattements de loyer...

Grâce à la **Fondation du Denantou** qui nous a versé une importante donation, nous avons pu **redistribuer Fr. 39'285.-** sous forme d'abattement de loyer

Ainsi, dès janvier 2018, **15 locataires** ont bénéficié d'une baisse de loyer allant de **50.- à 500.- par mois** selon les situations

Provenance des ressources des ménages aidés :

- 2 bénéficiaires d'aide sociale
- 3 rentiers AI avec PC
- 2 rentiers AVS avec PC
- 8 working-poor

Constitution des ménages soutenus :

- 9 familles monoparentales
- 2 familles
- 2 couples sans enfants
- 2 personnes seules

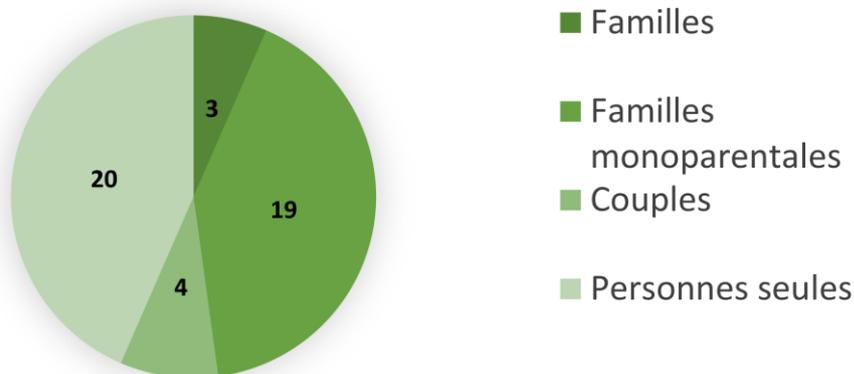
Nombre de bénéficiaires	Abattements mensuels octroyés
5 personnes	entre 100.- et 199.-
2 personnes	entre 200.- et 299.-
4 personnes	entre 300.- et 399.-
4 personnes	entre 400.- et 500.-

Quelques statistiques...

50 appartements gérés durant l'année 2018

64 nouvelles demandes en 2018 !
dont **5** personnes logées, **5** en attente d'un logement, **5** en attente de validation, **4** refusées, **17** annulées et **28** non-traitées car elles ne proviennent pas de communes partenaires

Constitution des ménages cautionnés



Nous avons créé de l'emploi pour **15 femmes de ménage**, soit un total annuel de **Fr. 38'940.- de salaires** attribués à des personnes provenant de services sociaux.

Nous avons engagé **2 secrétaires** en recherche d'emploi et redistribué **Fr. 31'200.-** de salaire afin de les aider à diminuer ou sortir de l'aide sociale.

Un fonds de solidarité...



MAMMINA
Fondation Francesca Ferrante di Ruffano

Un fond de solidarité a également été constitué et alimenté par la **fondation Mammina**.
Nous avons **redistribué Fr. 6'724.-** pour l'année 2018

Ainsi, **7 familles** ont bénéficié d'une **aide financière ponctuelle** pour régler certaines factures ou loyer

Frais pris en charges :

- Loyer
- Charges de logement ou RC
- Garde d'enfants
- Frais d'écolage ou abonnement transport